



Don d'argent de mes parents à moi meme

Par **nath16730**, le **10/03/2015** à **08:47**

bonjour, je suis tres inquiete qt à ma situation, voilà, il ya 5 ans souhaitant quitter ma region avec ma famille et recommencer à zero, j ai dû emmener mes parents tres agés avec moi car etant la seule d'une famille de 10 enfants à m'occuper d'eux ils m'ont suppliés de les emmener avec moi. Ce fut dur de prendre cette decision mais je ne pouvais pas les abandonner à leurs sorts. ils ont vendu leur maison et à l'issu ont tenu à me faire un cheque 70000 euros ceci afin de me permettre d'organiser notre nouvelle vie, deménagement, rachat mobilier... obligée de déménager à plusieurs reprises car il fallait s'adapter aux divers stade de dependance les concernant ; au depart appartements l'un au dessus de l'autre ppour leurs permettre de garder une certaine independance (bien que je me devais d'etre tout le temps avec eux car mon père souffrant de manque d'oxygène tombait souvent ; puis ma mère s'est fait opérée à coeur ouvert (84 ans) à commencer à devenir de plus en plus dependante... bref il a fallut que je m'adapte à eux pour leur bien tout en laissant ma vie personnelle de coté. Mon papa est decédé suite à une hospitalisation pour sa BPCO à l'age de 87 ans, notaire, sucession qui aux bout de 2ans et demi n'est tjrs pas réglé, cause contestation d'heritiers ; je ne sais pas ce qu'il va m'arriver car on peut qualifier ce don d'argent pour un don manuel non déclaré alors que cela n'en etait pas un ... je suis degouté de voir que j ai consacré plus de 5 ans de ma vie à mes parens pour leur eviter le placement, j ai eu beaucoup de soucis, beaucoup de stress , j ai delaissé ma santé etc.... et ces personnes qui n'ont jamais levé le petit doigt pour mes parents puisse contester auj . que va t il m'arriver, je reprecise que cet argent ne ma pas été donné pour moi mais pour organiser et vivre ensemble correctement, merci de me conseiller mm si je sais que j vais devoir tout rembourser et meme plus